

AGENT OU AGENTE DE GESTION DU PERSONNEL EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Un poste à temps complet permanent

Sommaire des responsabilités : Sous l'autorité du chef de service en santé et sécurité du travail, la personne titulaire du poste est responsable de l'application des lois, règlements, politiques et procédures en matière de santé et de sécurité du travail. Elle est responsable de la gestion médico-administrative des invalidités (assurance-salaire et CSST) et assume différents mandats liés à la promotion de la santé auprès de l'ensemble du personnel de l'organisation.

EXIGENCES

Formation et expérience professionnelle

- Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline pertinente;
- Détenir une formation universitaire en santé et sécurité du travail est un atout;
- Être membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec;

Connaissances techniques

- Posséder une bonne connaissance des lois et des règlements inhérents au domaine de la santé et de la sécurité du travail;
- Habileté à comprendre les clauses des conventions collectives reliées à la gestion des dossiers d'absence;
- Connaissance des logiciels informatiques : Word, Excel;
- Connaissance du logiciel PRASAT serait un atout.

Habiletés personnelles

- Agir de façon autonome en ayant une grande capacité de jugement;
- Démontrer une très bonne capacité d'écoute et d'accueil;
- Avoir l'esprit d'équipe bien développé;
- Détenir une grande capacité d'analyse et de synthèse.

Conditions de travail

Les conditions de travail sont celles applicables aux professionnels non syndiqués du réseau de la santé et des services sociaux.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur offre de service au plus tard le 8 août 2007, à 16h, à l'adresse suivante :

Centre de santé et de services sociaux de la Vieille Capitale
Direction des ressources humaines
1, avenue du Sacré-Cœur, Québec (Québec) G1N 2W1
Télécopieur : (418) 691-0713

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.